

INDEX PROVISOIRE

(non révisé)

PROCÉDURE DES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ET DES COMITÉS MIXTES

INDEX ET RÉFÉRENCES FRANÇAIS

CHAMBRE DES COMMUNES

J
103
H7
33-2
Z95
A2
ex.2

Du 30 septembre 1986 au 30 septembre 1988 * 2e Session * 33e Parlement

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

NOV 15 1995

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

KS
J
103
H7
33-2
Z95
A2
ex.2

INDEX PROVISOIRE

(non révisé)

PROCÉDURE DES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ET DES COMITÉS MIXTES

INDEX ET RÉFÉRENCES FRANÇAIS

CHAMBRE DES COMMUNES

Du 30 septembre 1986 au 30 septembre 1988 * 2e Session * 33e Parlement

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA
NOV 15 1995
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SIGLES

ACCO	L'entente constitutionnelle de 1987
ACVA	Affaires des anciens combattants
AGRI	Agriculture
AUTO	Affaires autochtones et développement du Nord
C-3	Loi modifiant la Loi sur la radio
C-4	Chemins de fer, Loi--modification
C-6	Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada--Terre-Neuve
C-13	Loi concernant la réorganisation de Bell Canada
C-15	Code criminel et Preuve au Canada, Lois (modification)
C-22	Brevets, Loi et dispositions connexes (modification)
C-37	Bois d'oeuvre, produits, exportation, droit
C-52	Cabotage et activités commerciales maritimes
C-55	Immigration de 1976, Loi (modification)
C-58	Entraide juridique en matière criminelle
C-60	Droit d'auteur, Loi (modification)
C-72	Langues officielles
C-73	Terres indiennes, accord de 1986
C-75	Accord Canada--Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers
C-82	Loi sur l'enregistrement des lobbyistes
C-89	Code criminel, Loi (victimes d'actes criminels)
C-93	Multiculturalisme canadien
C-103	Canada Atlantique, Loi organique de 1987
C-113	Ouest canadien, économie, diversification
C-129	Air Canada, participation publique au capital
COMM	Communications et culture
CORP	Consommation et Corporations
DHIH	Invalides et handicapés
EXTE	Affaires étrangères et commerce international
FISH	Pêches et océans
FNCE	Finances et affaires économiques
JUST	Justice et solliciteur général
MULT	Multiculturalisme
NATI	Défense nationale
OLLO	Langues officielles
OPER	Administration gouvernementale
PRIV	Élections, privilèges et procédure
PUBL	Comptes publics
REGI	Expansion industrielle régionale
SECY	Secrétariat d'État
SNTE	Santé nationale et Bien-être social
STAT	Condition des personnes handicapées
TRAV	Travail, Emploi et Immigration
TRPT	Transports
UMAN	Droits de la personne

- Affaires émanant des députés, étude, comités, mandat, décision**
JUST 3:59
- Affaires faisant l'objet d'un vote**
BUSI 1:11, 15, 21
- Allusions faites à des magistrats, des tribunaux et aux personnages officiels revêtant le caractère d'une attaque ou d'un blâme personnels, considération comme non parlementaire**
UMAN 4:21-2
- Bruits de fond, enregistrement**
SECY 23:77-8
- Chambre, intervention dans un comité limitée aux projets de loi**
JUST 7:19
- Comité**
Questions relatives à l'organisation et au fonctionnement.
Voir plutôt le titre-sujet Comité dans les index concernés
- Comités**
Documents, dépôt
PRIV 24:73-4
Droits et libertés, Charte canadienne, invocation
PRIV 24:74
Pouvant compromettre l'impartialité du procès,
PRIV 24:74-5
Exécutif, élection
OLIO 24:25
Indépendance dans la conduite de ses affaires
COMM 26:5-7
Mandat, fonctionnement
C-60, 5:33-4
Réunion, convocation dans les 10 jours de la séance d'organisation
DHIH 1:7
Séances, tenue pendant les heures où la Chambre ne siège pas, comités permanents, présence
C-3 1:13
Séances à huis clos, non-membres, participation
PRIV 24:9
Travail nouveau, formulation de politiques, etc.
SECY 22:158
- Débat, règles, pertinence**
C-103 2:18, 27; 5:38-9
- Décisions de la présidence, appels**
EXTE 43:6-7; 45:5; 53:3-6; 55:5-7; 59:5; 61:6
PRIV 19:20
UMAN 1:45
- Délibérations**
Autres que celles du comité, enregistrement et publication dans les procès-verbaux et témoignages, 5:4
Enregistrement interdit
C-22 5:9
EXTE 43:5; 48:4; 52:4; 53:6; 54:4; 55:5; 56:4; 57:5; 61:5; 62:4; 64:4
SECY 1:16; 23:77-8
- Députés**
Absence, défense de signaler
SECY 16:24; 21:139
Adjoints
Consultations
TRPT 21:76, 78-9
Présence à la table
TRPT 6:8
Agissements, enquête
PRIV 24:56, 63, 67, 76-80
Comité, mandat, dépassement, nécessité d'un ordre de renvoi de la Chambre
PRIV 19:12, 18-23; 20:26-8; 24:75-6
Déclaration, admissibilité
SECY 19:129; 22:151
Francophones, droit d'utiliser le français
COMM 24:53-4
Intervention, requête, consentement spécial
C-3 2:4-6
Non-membres du Comité
Droit de parole
COMM 5:16; 52:18; 67:57-8
EXTE 15:19
Droit de poser des questions
FISH 5:9
Droit de présenter des motions
FISH, 34:25-6
PRIV 20:13
Participation aux séances
TRPT 1:30-1
Privilèges, protection
PRIV 21:56; 23:48, 55-6
Temps de parole
TECH 4:36-7
Propos désobligeants à l'endroit d'un témoin, retrait
OPER 1:37-40
Provinciaux, participation, assermentation, etc., impossibilité
SECY 20:88
Questions
Allusions touchant une personne absente
UMAN 4:16
Doivent être posées aux témoins compétents
TRPT 7:37, 48; 8:47
Et commentaires à caractère partisan
EXTE 15:25, 28
TRPT 17:61-2, 68-9
Pertinence
OPER 1:43; 4:12-5
Portant sur des cas individuels
TRPT 2:18
Portant sur des sujets traités dans une déclaration liminaire
TRAV 30:9-10
Portant sur la stratégie gouvernementale doivent être posées au ministre responsable et non à son conseiller principal
EXTE 20:17-8, 20
Posées à partir de documents dont l'authenticité n'est pas établie
TRPT 8:36-42, 78; 44:57-9

Députés—SuiteQuestions—*Suite*

Recevabilité

COMM 27:7

TRPT 8:57

Relatives

À des cas hypothétiques

— OPER 1:37

Aux conseils dispensés à un ministre

TRPT 8:44, 46-7

Répétition de questions déjà posées

OPER 3:30

Rétractation de propos

C-93 4:57

COMM 76:54-5

Temps de parole

C-93 5:28-9

COMM 72:19

Cession

OPER 2:43

Refus

COMM 72:15-6

Documents

Acceptation dans l'une ou l'autre langue officielle

FISH 7:3

Dépôt par le ministre, demande devant être faite sous forme d'une adresse à la Chambre

C-37 1:63

Distribution

Dans les deux langues officielles

OLLO 17:18-9

PUBL 33:24

SECY 28:50

TRPT 1:30-2; 3:5; 12:70-1

UMAN 16:4-6

En anglais seulement

TRPT 1:29-32; 2:22-3; 38:9

Traduction, exigence selon le cas

FISH 7:3

Versions divergentes

EXTE 56:30-2; 58:76

Documents de la GRC ayant été exigés par le Comité

OLLO 3:14-5

En anglais seulement, dépôt, refus

TRPT 3:5; 49:16-7

Ministre, déclaration préliminaire, intégration au compte rendu

TRPT 6:12-3

Personnels d'un citoyen, divulgation, autorisation préalable

TRPT 38:10

Pouvant être exigés par le Comité

OLLO 18:41

Secrets, discussion en séance publique plutôt qu'en séance à huis clos

TRPT 8:37, 40

Source, identification

TRPT 8:38, 40, 76-7; 18:95

Greffier, avis donné au président

OPER 8:41

Interprètes en cabine, présence

AGRI 53:25

Langage antiparlementaire

EXTE 30:70; 31:40; 55:14

UMAN 31:12

Loi électorale du Canada, infraction, accusations devant être portées, modalités

PRIV 24:80-1

Médias d'information, reportage, utilisation d'équipement électronique pendant les séances, interdiction

COMM 7:49

Membres du Comité

Absence ou présence, commentaires

JUST 54:25

Comparution comme témoin

C-6 1:34

Simples députés et non les ministres

SECY 24:92

Ministre

Liberté de répondre aux questions d'un député

COMM 76:25-6

Opinion, expression

C-13 3:13

Parole mise en doute

TRPT 35:102, 110

Motions

Bipartite, nécessitant une reformulation

JUST 5:35-7

Contraire au mandat du Comité

OPER 4:28

D'ajournement ayant préséance sur les autres dont le Comité est saisi

PRIV 24:64

Déclarée nulle et non avenue

C-72 15:4, 20

Dilatoire

JUST 11:44-5

Discussion en présence de témoins

AUTO 32:26

Esprit étant le même qu'une motion rejetée précédemment

EXTE 43:5-6; 45:5; 53:5; 55:5; 59:5; 61:5-6

Étude, report

OPER 1:49, 52

Imputation de motifs

PRIV 24:57-8

Mise aux voix

Impossible en l'absence de quorum

C-93 5:63

Ne pouvant être acceptée avant un débat approfondi de la question

JUST 7:13

Non conforme à l'ordre de renvoi

OPER 7:12

Objet, compétence du Comité

OPER 8:53-7

Motions—Suite

Présentation

Appui non nécessaire

FISH 7:53

OPER 7:13

Après l'interrogation des témoins

FISH 8:23, 31

Au moment opportun

AUTO 32:21

OPER 8:5

En l'absence de quorum

OPER 1:47-8

Ne pouvant être faite par le président

OLLO 14:9

Par écrit

OPER 1:52; 8:43, 46

Par un député non-membre, interdiction

EXTE 30:10

Présentation dans les deux langues officielles

PRIV 19:8, 13-4

Présentation du consentement unanime

FNCE 176:8, 37; 177:97

Restreignant le mandat du Comité

PRIV 19:11-2, 15, 17, 19-20

Scindée

PRIV 23:4, 61-2

Visant à annuler une motion précédemment adoptée

AUTO 32:34-5, 41

Rapport à la Chambre

FISH 8:35

Recevabilité

JUST 7:29-30

Voir aussi sous le titre susmentionné Président, élection**Nominations par décret**

Annulation, Comité, pouvoir

UMAN 2:80-1

Étude

Modalités

CORP 4:29

Renonciation

COMM 71:5, 17; 72:39-40; 73:4; 74:8

TRPT 44:6; 47:5, 18; 60:31-2

Personnes nommées, noms, citation

UMAN 1:41-4

Appel de la décision du président, rejeté

UMAN 1:7, 45

Questions

Doivent se limiter aux qualités et compétences des personnes

UMAN 2:10-1

Portant sur des propositions législatives à l'étude, pertinence

UMAN 2:30

Portée

— COMM 75:16-8

Posées sur des affiliations politiques, pertinence

— UMAN 1:84-6; 2:17-9

Relatives aux contributions financières à des partis politiques

UMAN 1:100-1

Nominations par décret—Suite

Témoins

Convocation, délai

UMAN 1:23-4

Critiques de la part des députés

SECY 20:119

Insultes à l'égard d'autres non permises

SECY 23:26, 33

Questions qui leur sont posées, obligation de répondre

SECY 20:119

Personnes mentionnées au cours des délibérations, identification

TRPT 8:18-22

Portée du débat

AGRI 18:39; 60:40-1

C-75 1:15-6

COMM 22:54; 27:75, 90; 28:11, 38, 42, 49; 31:27-8; 36:168-9; 39:10; 47:57

EXTE, 4:14, 18, 39; 5:49-50; 6:90; 9:30; 15:15; 17:19; 65:7-8

JUST 3:57; 7:6, 10, 12-3, 20, 23; 31:19; 59:25

NATI 8:4, 10

OPER 2:39-40

SECY 2:16; 4:22-3; 9:66; 19:13, 20, 101-2, 116; 21:23, 43; 22:44, 53; 23:69; 24:17-8, 24

TRPT 3:29-30; 5:10-1, 48; 11:16-7; 12:55-6; 13:71, 102-4;

14:9-10, 17, 20-1; 15:27-8, 41-2, 48; 17:12, 15, 21, 27,

54, 57-8, 60-1; 18:9, 80, 111, 113, 138; 21:83, 89, 143;

22:14-5; 26:66; 27:61, 69; 28:28-31; 37:30; 44:22-3;

60:41-2

Propos du député étant appropriés

JUST 7:6

PUBL 1:42; 8:36-7, 40-1; 18:33-4

REGI 10:16; 25:8-13; 40:10

SECY 2:16; 4:22-3

TRPT 3:29-30; 5:10-1, 48; 11:16-7

Président

Comportement

TRPT 16:8; 17:17; 19:106

Dénomination

SECY 1:7

Élection

Débat, tenue

REGI 27:14-8

TRAV 42:17

Du consentement unanime revient à l'élection du Président

REGI 27:14

Motions

Annulation du consentement unanime

REGI 27:14

Appui non nécessaire

OPER 1:7-8

Présentation, ordre

OPER 1:8

Vote selon l'ordre de leur présentation

OPER 1:7-9, 12-3

Scrutin secret, tenue

OPER 1:9-15

Président—Suite

Féministes radicales, expression, emploi

SECY 4:11

Interruption des témoins

TRPT 18:20

Rôle

PRIV 23:50-1

Vice-président, élection, vote prépondérant, refus

REGI 27:18-9

Vote prépondérant

PRIV 23:4, 62

TRPT 35:48

Voir aussi sous le titre susmentionné Vice-président, élection

Président suppléant

Élection, motion, retrait du consentement unanime

REGI 27:13

Projets de loi

Amendements

Adoptés, annulation du consentement unanime

C-52 9:11

C-93 9:37

Consultations préalables

C-60 5:33-4

Contraire au principe même du projet de loi

TRPT 35:33, 76

De fond à un article d'interprétation

C-93 6:15-6

C-103 7:38-40

TRPT 35:43-4, 169; 58:13-4, 20

Décision ayant été rendue sur un amendement proposé à quelque partie d'une question

C-22 4:28-9

Dépassant la portée du projet de loi

C-6 1:83-5

C-52 9:29-31, 33

C-82 3:19-30, 34-5

C-93 6:20

C-103 7:38-40

Député non membre du Comité, présentation, interdiction

C-6 1:95

Étude

Et adoption du projet de loi en une seule motion

C-103 7:7-8

Ordre séquentiel

C-93 6:16-9, 22

Reprise du consentement unanime

C-89 9:37

Lecture

C-82 2:35

Modifiant une loi autre que le projet de loi à l'étude

C-58 3:9, 24-5

TRPT 36:129-32, 134, 137, 145

Modifiant un intertitre dans un projet de loi

TRPT 36:61, 143; 58:21-4

Modification du consentement unanime

C-52 8:7

Outrepassant la ecommandation royale

C-6 1:84-5

Projets de loi—Suite

Amendements—Suite

Outrepassant la ecommandation royale—Suite

C-75 7:8, 13

TRPT 35:37-40, 42-3, 51-2, 64-70, 73; 36:100; 58:25-7; 59:68-9

Présentation et étude

C-82 2:38-9, 43-4

Recevabilité

AGRI 45:9-10

C-82 3:36-7; 4:13

Demande de consentement unanime, refusée par vote à main levée

C-103 8:8-9, 12-4

Mise en doute, décision différée

TRPT 36:70-2; 58:9

Rejetés, présentation une nouvelle fois après modification du libellé

FNCE 130:43-5

Restreignant l'objectif du projet de loi

TRPT 35:27-8

S'écartant de l'objet du projet de loi

C-3 4:23-4

Visant

À augmenter la charge financière de la Couronne

FNCE 17:29; 18:33-4, 54; 173:29-31

La suppression d'un article

TRPT 35:63, 179; 36:126

L'insertion ou la suppression de mots à un même endroit, ordre de préséance

TRPT 35:28-9

Articles

Adoptés, remise en discussion du consentement unanime

C-52 9:44

FNCE 131:45; 177:97

TRPT 36:69

Étude, report demandé

C-6 1:94

Nouvel article, insertion, répercussions sur la numérotation des articles subséquents

TRPT 36:179-80, 182

Outrepassant le mandat du Comité, étude, consentement unanime requis

FNCE 131:45-7, 60

Questions ne se rapportant pas à l'article à l'étude

C-113 2:18

Rejetés, décision, annulation du consentement unanime

FNCE 176:8, 37

Étude

Article par article

Dispositions non controversées d'abord

TRPT 33:10-2

Modalités

TRPT, 58:10-1, 27-8

Retour du consentement unanime

TRPT 59:82

Simultanée de deux projets de loi

TRPT 11:5

Fond, modification

C-6 1:85

Projets de loi—Suite

Questions nécessaires pour mener à terme tous les travaux relatifs au projet de loi, mise aux voix sans autres débats ni amendements

C-22 4:5-10, 14-8, 24-35, 37-8, 40; 5:6-8, 46-9

Rapport à la Chambre

Ne peut faire mention que des sujets contenus dans le projet de loi

FNCE 17:27-9

Recommandations portant sur des sujets autres que des amendements, inclusion

C-73 1:37, 40-1

Utilisation afin de modifier un élément ne se trouvant pas dans le projet de loi

C-52 6:17-8

Recommandation royale, modification, modalités

TRPT 58:26-7

Questions

Contenant des allusions aux propos d'un autre député

EXTE 37:25

Dépasant le cadre du sujet à l'étude

JUST 18:8

SNTE 20:93

En instance devant les tribunaux, règle *sub judice*, respect

JUST 7:21; 14:22-3; 26:5-6

TRPT 38:7, 10-21

Et commentaires à caractère partisan

EXTE 15:25, 28; 37:26-7

Étant adressées à un membre du Comité, conflit d'intérêts

PRIV 5:26

Faisant l'objet de discussions à huis clos

PRIV 24:10

Formulées à partir des résultats d'un sondage d'opinion

C-129 2:92-4

Imputant des motifs à un député

EXTE 38:18

Ne devant pas être posées à un membre du Comité, conflit d'intérêts

PRIV 5:26

Pertinence

C-72 2:30

Portant sur des opinions personnelles, recevabilité

SNTE 16:32-3

Préalables

Invocation pour mettre fin au débat sur une motion

JUST 4:11; 7:8

Présentation

TRAV 41:45

Relevant de la compétence du ministre

C-129 1:16-7

Revenant sur une décision déjà rendue

PRIV 43:6

Sur un sujet discuté à une autre réunion

PRIV 23:20

Voir aussi sous le titre susmentionné Députés; Nominations

par décret

Questions de privilège

Dingwall, D., députés ministériels, refus d'entendre des témoins venus des États-Unis

C-22 9:5-10, 22-3

Questions de privilège—Suite

Domm, B., peine capitale, Comité, étude, autorisation

JUST 3:58-9

Président de la Chambre, réponse

JUST 3:58

Kaplan, R., réponses données, déformation

JUST 1:15

Nunziata, J., discrédit jeté sur les membres du Comité

JUST 3:54-5

Nunziata, J., immunité parlementaire, invocation

JUST 4:61

Questions de Règlement

Accusations ayant été portées contre des témoins

C-22 4:23

Débat plutôt qu'un rappel

C-37 5:15

C-82 3:42

OPER 2:38; 5:44, 50; 10:20

TRPT 21:34

UMAN 29:10

Député non membre du Comité, invocation

OPER 1:32-3; 2:14; 5:17; 6:16, 27

Ne concernant pas la motion à l'étude

TRAV 41:21

Rapports

Adoption

Ad referendum

JUST 20:5

Avec voix dissidentes

COMM 71:5, 17

EXTE 26:184

FNCE 16:5-7

In toto

JUST 20:7

Réponse du gouvernement demandée par le Comité conformément à l'article 99(2) du Règlement, délai prévu

AUTO 7:9

OLLO 3:8-11

SECY 28:50

Réponses écrites, demande

OLLO 19:5-6, 26-7

Séances

Ajournement par faute de quorum

OPER 7:36

Auditoire, applaudissement ou chahut

EXTE 43:24, 57; 45:50; 46:20

Caméras, présence, interdiction

FNCE 114:17

Prise de photos, interdiction

FNCE 90:25

Prolongation

COMM 7:38-9, 43

Consentement unanime nécessaire

OPER 1:49

Tenue et audition de témoignages en l'absence de membres de l'opposition

C-129 3:7-8

COMM 12:9

Séances—Suite

Tenue et audition de témoignages en...—*Suite*
EXTE 1:8-11

Secrétaires parlementaires

Nomination à titre de membre du Comité
C-6 1:34-5

Participation aux délibérations

OPER 2:36-7; 3:20-1
PRIV 23:45-7

Sous-comité du programme et de la procédure

Décisions, approbation par le Comité plénier
UMAN 1:78-9

Rapports, discussion publique

SECY 7:5

Substituts

Identification

OPER 2:14

Nombre prévu au Règlement, modification

EXTE 1:11

Témoins

Assermentation

COMM 38:30-2, 45

OLLO 17:15-8

TRAV 20:9-14

Assignation

MULT 22:9-11

Comparution, demandes ne respectant pas la Loi sur la
révision des limites des circonscriptions électorales

PRIV 13:60-6

Conseils donnés à des ministres provinciaux, divulgation

OPER 4:8-11

Convocation

Caractère exécutoire

COMM 8:6-7

Motion, présentation en comité législatif

C-93 3:19-20, 38-41

Crédibilité, mise en doute par certains commentaires d'un
député

C-129 2:94-5

Exposé oral, présentation, refus

EXTE 59:20

Faisant des remarques sur l'exposé d'un autre témoin,
restrictions

PRIV 12:77

Liberté de répondre aux questions

EXTE 35:35-6; 59:33

Liste non conforme au mandat du Comité

PRIV 19:33

Mémoires, présentation dans les deux langues officielles

C-93, 2:49-50, 65

Motifs imputés par un député

EXTE 54:27

Témoins—Suite

Obligation de répondre aux questions

OPER 8:56-7

TRPT 8:45

Observateur, intervention pour compléter un témoignage,
autorisation

COMM 6:15-7

Personnel de recherche et conseillers du comité, autorisation
d'interroger les témoins

COMM 8:3, 5, 26-7

Questions

Évaluation de la compétence d'anciens collègues du
témoin

COMM 7:29

Financières confidentielles, réponse

TRPT 1:65

Objets ou teneur des questions adressées à des
fonctionnaires, pertinence

COMM 8:6, 23

Politiques, réponse

OPER 1:33, 37-9, 47, 50-2; 4:8-11

SECY 2:13

Réponse à des questions financières de nature confidentielle

TRPT 1:65

Représentant des organismes différents, présence à la table
en même temps

TRPT 42:47-8

Salaire, divulgation

OPER 1:43-4

Témoignages par oui-dire

TRPT 38:6-8, 20

Temps de parole, prolongation

ACCO 9:26-7

Voir aussi sous le titre susmentionné Députés—Propos et
Nominations par décret

**Travaux du Comité, planification, ordre du jour devant être
modifié**

JUST 2:5

Vice-président

Élection

Par vote secret

COMM 1:3, 5, 7-9, 27-8

Remise à une séance ultérieure du consentement

unanime

REGI 27:19

Voir aussi Président

Vote en Comité

Non-membres, autorisation

C-72 15:19-20

Président, vote prépondérant

C-72 15:4, 20-1

COMM 38:32

FNCE 130:42-3, 45

